

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil vingt et un, le 8 juin**, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

**Date de convocation : 1<sup>er</sup> juin 2021**

Nombre de Conseillers Communautaires	
<b>En exercice</b>	<b>58</b>
<b>Présents</b>	<b>39</b>
<b>Votants :</b>	<b>44</b>
<b>Pour :</b>	<b>44</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

**PRÉSENTS :**

**Titulaires :** Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Edmond Claude DELPY, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléant :** Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Arlette ROULAND représente Marie-Claire BOULINGUEZ,

**Excusés :** Didier CLERJOUX donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Gérard MERCIER, Jean-Marie CHANQUOI donne pouvoir à Jean-Pierre VERDIER, Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Bernard DURAND, Mattia TRENTMONT, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Frédéric GAUTHIER, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE.

**SECRÉTAIRE :** Mme Josiane LEVISKI.

**OBJET : Acquisition du bâtiment Pôle des Services Publics : information sur la décision, acquisition et financement**

Vu l'avis de France Domaine en date du 25/03/2021

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 27 mai 2021 et de la Commission des Finances réunie le 31 mai 2021.

Monsieur Jean BOUSQUET, Maire de Terrasson-Lavilledieu, quitte la salle et ne participe pas au vote.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DECIDE** d'acquérir le bien immobilier Pôle des Services Publics sis 58 avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson de l'immeuble cadastré section AE n°167 et AE n°387 d'une superficie de 1 164 m<sup>2</sup> et la surface utile du bâtiment est de 1 441,99 m<sup>2</sup> pour un montant de 900 000 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes authentiques d'achat et tout document nécessaire à l'acquisition de cet immeuble ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Dordogne ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à consulter les organismes financiers à de fins de financement de ce projet.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 10/06/2021

Le Président,  
Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE

024-200041150-20210608-DE2021060815-DE  
Reçu le 18/06/2021